
BUREAU

Le jeudi 9 juillet 2026, le Bureau du Conseil d'Administration s'est réuni à 14h30 sous la présidence de Madame Aïcha BASSAL, Présidente du Bureau, suivant convocation qui a été adressée par voie électronique à chacun de ses membres.

Les membres du Bureau suivants étaient présents :

Mme Aïcha BASSAL
Mme Cécilia BLUMENTAL
Mme Fari SALIMY
M. Lucien BERTIN

Etaient représentés :

Mme Cécile BIR	⇒ Pouvoir à Mme BASSAL
Mme Cécilia BURGAUD	⇒ Pouvoir à Mme BASSAL

Absent excusé :

M. Christophe JOUIN

Assistaient également à la séance :

M. PATAY, Directeur Général,
Mme RENAUD-MARTIN, Directrice Générale Adjointe Habitat et Patrimoine,
M. ALBERT, Directeur Général Adjoint RSE et Communication,
M. GUILBAUD, Directeur des Ressources Juridiques et du Secrétariat Général,
M. RIVET, Directeur des Ressources Financières (*à partir de 16h16*),
Mme LABYT, Maîtrise qualifiée Juridique et Gouvernance.

Bureau du Conseil d'Administration

du 9 juillet 2026

Délibération n° 46/26 DGAHP

Objet : NANTES – QUARTIER REPUBLIQUE – ZAC ILE DE NANTES – ILOT « BETY » – PROGRAMME « DAHIA » – CESSION DE 4 LOCAUX D'ACTIVITÉS AU PROFIT DE LA SCI REPUBLIQUE

Considérant que :

I – Contexte

Dans le cadre de sa politique de développement patrimonial, Nantes Métropole Habitat a noué des partenariats avec les acteurs de la construction du territoire métropolitain afin de consolider ses objectifs en la matière.

L'opération Dahia, située dans le quartier République sur l'île de Nantes, développe une programmation variée avec :

- 52 logements locatifs sociaux
- 16 logements sous régime BRS
- 10 logements locatifs abordables PLS
- 5 locaux d'activités en rez-de-chaussée

Elle a été livrée le 27 mai 2026.

Dans le cadre des ambitions portées par la ZAC, il est attendu que les promoteurs/ bailleurs puissent vendre une partie des locaux d'activités à la SCI REPUBLIQUE. Cet engagement au titre « de l'île des communs » porte sur 4 des 5 locaux d'activités pour Dahia avec un objectif de prix de 1500€HT/m² (hors frais de notaire).

II – Actions proposées

Afin de respecter les engagements précités, il est proposé de céder à la SCI REPUBLIQUE les 4 locaux d'activités, situés en rez-de-chaussée du programme Dahia, au prix de 1500€ HT/m², soit un prix total de 549 540 € HT, décomposé comme suit :

- Local d'activité n°1 : 86,32 m² soit un montant de 129 480 € HT
- Local d'activité n°2 : 79,75 m² soit un montant de 119 625 € HT
- Local d'activité n°3 : 127,33 m² soit un montant de 190 995 € HT
- Local d'activité n°4 : 72,96 m² soit un montant de 109 440 € HT.

Correspondant aux volumes 4000, 5000, 6000 et 7000 de l'état descriptif de division en volumes de ce programme situé rue Alain Barbe Torte et rue Elsa Cayat à Nantes (parcelle cadastrée DX 523).

III – Conclusions

- . Vu l'article R.421-16 6° du CCH,
- . Vu la délibération n°09/26 du Conseil d'Administration en date du 13 mai 2026 portant délégation de compétence du Conseil d'Administration au Bureau,
- . Vu l'exposé qui précède,

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AYANT DÉLIBÉRÉ

Approuve,

- La cession au profit de la SCI REPUBLIQUE des volumes 4000, 5000, 6000 et 7000 correspondant à 4 locaux d'activités situés en rez-de-chaussée du programme « Dahia » (parcelle DX 523) au prix total de 549 540 € HT (TVA en sus à la charge de l'acquéreur),
- La prise en charge des frais d'acte par l'acquéreur.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées (6 voix).

Le 9 juillet 2026,



La Présidente du Bureau
Aïcha BASSAL

ANNEXES :



